

La catégorie A du permis moto permet de conduire les véhicules suivants :

- **Motos avec ou sans side-car, quelle que soit leur puissance.**
- **Tricycles à moteur (3 roues), quelle que soit leur puissance.**

Depuis le 15 avril 2016, les motos équipées d'un ABS (système de freinage antiblocage de roues) et disposant d'un certificat conforme aux normes européennes ne plus limitées en puissance sur le territoire français.

Les conditions d'accès au permis moto A

Avoir 20 ans minimum

Avoir obtenu la catégorie A2 du permis de conduire depuis au moins 2 ans

Suivre une formation de 7 heures

La formation de 7 heures au permis A

Place à la puissance avec la formation pratique au permis moto catégorie A !

Vous n'êtes plus un **jeune conducteur** mais déjà un motard expérimenté. **Le but de cette formation est donc de vous apprendre à adapter votre comportement à la conduite d'une moto plus puissante (moto de plus de 125 cc).** Vous éviterez ainsi d'être confronté à des situations dangereuses liées à la conduite de **2 roues**.

Comment va se dérouler votre **formation permis A** ? Elle est d'une durée de 7 heures et se répartit ainsi :

2 heures théoriques en salle ou sur piste

2 heures de maniabilité hors circulation

3 heures en circulation (en groupe de 4 élèves maximum avec 1 seule moto)

La partie consacrée à la théorie collective pendant la formation de 7 heures n'est pas une banale piqûre de rappel de ce que vous avez appris à l'**ETM (code moto)**. Pendant ces 2 heures de formation théorique en **auto-école spécialisée**, vous échangerez avec les autres participants sur votre expérience de la conduite à moto. **Conduire une grosse cylindrée** n'est pas sans risque ! Aussi, vous aborderez également les **thèmes de l'accidentalité** (avec des conseils pour éviter les pièges de la **route** notamment), **de la vitesse** (via l'analyse des accidents les plus caractéristiques à **2 roues**) **et de la détectabilité**.

Pendant les 2 heures de maniabilité hors circulation, toutes les notions en lien avec **les changements de direction, le freinage, et les techniques d'inclinaison** seront évoquées. Finalement, pendant les 3 heures en circulation sur **route**, vous réaliserez un **audit de conduite d'une durée de 30 minutes par élève, suivi d'un débriefing et d'un bilan**.

Pendant cet audit, vous serez évalué sur votre comportement à moto en circulation dans diverses situations. À l'issue de cette évaluation, vous devrez expliquer vos choix et vos actions. Cela vous permettra de remettre en question certaines de vos habitudes de conduite en **2 roues** et d'améliorer vos réflexes pour une **sécurité routière** optimale.